



La Giroflée Libre

Bulletin de liaison de l'Association de la rue du Colonel Fabien

N°19
avril
2000

Comité de rédaction : S. Besnard, F. Chuet, H. Donatien, F. Dutray, C. Luxereau.
Association de la rue du Colonel Fabien, 19 rue du Colonel Fabien, 78220 Viroflay

Editorial

Notre journal sort avec un certain retard car nous changeons de maquettiste. Un peu de temps a été nécessaire pour la passation de pouvoirs. Mais les rubriques habituelles sont bien sûr reprises : l'histoire des maisons de notre rue continue, l'A86 nous préoccupe toujours, les sorties et les fêtes seront nombreuses en cette année 2000. Et, si vous aimez lire, deux œuvres vous sont proposées. Nous n'avons pas oublié non plus de vous donner la fameuse recette de pizza que nous avons pu apprécier lors des soirées de la ville au Bois.

Pour les prochains numéros, nous faisons dès maintenant appel à vous. Si vous souhaitez vous exprimer, soyez les bienvenus.

F.C.

Les nouvelles du quartier

Nous avons appris avec plaisir la naissance le 6 mars 2000 d'Aliénor, fille de Monsieur et Madame de Pesquidoux (Sente Mallier), membres de notre association. Toutes nos félicitations et nos vœux pour Aliénor.

Madame Jeannette Douin nous a quittés le 14 décembre dans sa 91^e année.

Concert

Le Samedi 29 avril 2000 les Choeurs de Viroflay et de Chaville interpréteront à l'Atrium à 21 heures LE ROI DAVID d'Arthur Honegger. Ce concert sera dirigé par Cédric Perrier, Directeur du Conservatoire de Chaville.

Les réservations se font directement à l'Atrium -
tél : 01 41 15 96 63 - Prix des places : 80f

Les places seront numérotées.

Les sorties et les fêtes

Nous vous rappelons le calendrier des sorties et fêtes 2000 tel que décidé lors de notre assemblée générale du 15 janvier 2000.

- 13 mai 2000 : sortie au musée de Sèvres. Nous nous y rendrons à pied pour ceux qui le souhaitent et il y aura un pique-nique dans le parc de Saint-Cloud.

- 20 mai 2000 : après-midi d'échanges de plantes (15h-18h) chez Sabine et François Besnard.

- 23 septembre : fête de quartier

Le coin lecture

Françoise Dutray vous propose une sélection personnelle au hasard de ses lectures ...

Claude Roy - Poèmes à pas de loup - 1992-1996 - chez Gallimard

John Irving - l'oeuvre de Dieu, la part du diable - coll. Points

Si vous souhaitez vous aussi nous faire partager vos passions, n'hésitez pas à les communiquer à Françoise Chuet.

DOMAINES HANTES LES "LIEUX" MAUDITS (SOUVENIR DE LA MAISON EN RUINE)

Retrait de mes aïeux, cabinets de mes pères,
Pourquoi n'offrez-vous plus au pauvre voyageur,
- Je le vois, l'oeil humide et le coeur attristé -
Qu'un abattant fendu, un siège de douleur
Qui meurtrit du passant l'infortuné derrière
D'un pincement cruel autant qu'immérité ?

Las ! Le porte-rouleau languit à l'abandon,
Vierge de tout papier... Le coffret au coton
Bée lamentablement sur ses entrailles vides.
Le balai vénérable, au poil fier et solide,
A déserté son pot qui, fêlé, immobile,
Monte sans nul espoir une garde inutile.

Quand nous reviendrez-vous, ô cuvette de marbre,
Carrelage poli qui flattais nos regards,
Doux papier, frémissant ainsi qu'un étendard,
Soupirail, par lequel on voyait au dehors
Ondoyer sous le vent la palme des grands arbres ?
Ah, lavabo ! Tes robinets aux reflets d'or !

Ce trône qu'honora mainte croupe altière
Est un blême vestige abandonné des dieux.
Je t'en conjure, ami, ne t'attarde en ces lieux :
Lors sonnerait le glas de ton heure dernière,
Car l'abîme insondable, ouvert devant tes pas,
Horreur ! t'engloutirait et ne te rendrait pas !

Pierre Tabourier

Histoire des maisons de notre rue

LA MAISON DU N° 9

Est la maison de couleur claire, sur un soubassement de pierres blanches, taillées et soigneusement rejointoyées par les ouvriers du Maître d'Oeuvre: Monsieur Cavalero qui a reproduit cette parure sur la maison du N° 11, ainsi que dans les espaces séparatifs des fenêtres du premier étage et les murs de clôture des deux maisons qui forment ainsi un ensemble harmonieux.

LA FAMILLE SAISON

La maison appartient maintenant à la famille des « QUATRE SAISON » !

En effet, Alain est né au PRINTEMPS 1952, dans le Pas de Calais, Josy, durant l'ETE 1951 sous le soleil de la Dordogne, Marie, à Paris en AUTOMNE 1982, et Bertrand, durant l'HIVER parisien 1979.

Demeurant précédemment à Boulogne-Billancourt, cette famille sportive connaît Viroflay et son environnement boisé par le Cross de la Sablière (où nous pouvons toujours aller applaudir nos voisins, devenus « VETERANS » dans cette manifestation populaire de haut niveau.

Alain et Josy acquièrent la maison le 22 Octobre 1987, devant Maître HUBER de Versailles, chargé de la vente par Jacqueline et Jean LOURY, qui l'ont fait construire 15 ans auparavant.

A la Fête d'automne 1987, les anciens propriétaires présentent les nouveaux à l'Association qui est heureuse de les accueillir. De son côté, la famille Saison garde un excellent souvenir de ce premier contact. Elle se souvient de la chaleur de l'accueil de ses voisins, tandis que Bertrand et Marie se rappellent toujours avec bonheur, avoir été souvent invités par

MAURICETTE à aller goûter chez elle à leur retour de l'école.

Alain Saison est élu à l'unanimité au Conseil de l'Association, par l'Assemblée Générale du 22 Janvier 1988. Il devient notre trésorier lors de l'Assemblée Constitutive de la nouvelle Association du 17 Janvier 1992. Directeur Départemental des Impôts, nous lui trouvons toutes les qualités pour continuer de gérer nos finances ! Il a aussi des compétences en oenologie, car, avec deux autres spécialistes, il anime les Salons du Vin du Colonel, où Monsieur le Maire de Viroflay, le 27 Novembre dernier, a particulièrement apprécié le «MORGON» !

Josy, directrice de Crèche Familiale, nous a fait partager l'intérêt de son métier dans la Giroflée Libre n° 6.(1)

Bertrand poursuit des études de Droit et Marie prépare son Bac 2000. Elle reste la grande copine de Fripon, le chat de nos amis TOULGOAT, qui tend à la délaissier pour le trio des petits GARNAUD

L'HISTOIRE DE LA MAISON

Le terrain de 533 m² sur lequel est bâtie la maison est acquis par Jacqueline et Jean LOURY, le 15 Décembre 1971, en même temps que ceux des trois autres acquéreurs dont nous avons déjà parlé. (2).

De 1920 à 1927, une porte de communication relie la maison du jardinier, Edouard LEMAIRE, mon père, à cette parcelle plantée de lilas. Avant que cette pépinière, devenue une véritable forêt, ne disparaisse sous la pelle du bulldozer, j'ai prélevé une belle pousse que j'ai plantée à l'angle sud de notre terrasse. Ce lilas est devenu énorme et nous pourrions offrir

des repousses à tous nos voisins lors de l'échange des plants du Colonel !

Dès l'approbation du permis de construire par le Directeur, Pierre CAQUET, le 22 Juin 1972, la troisième maison du lotissement s'édifie. Elle sera habitée dès le printemps suivant.

Comme l'ensemble des « 4 nouvelles maisons » de notre rue toute neuve, le premier étage est élevé suivant la technique architecturale du « chien assis », sur un toit en ardoises, dont l'avancée est ici plus prononcée, ce qui protège mieux balcon et terrasse, sans trop assombrir les pièces du rez-de-chaussée.

La maison est spacieuse et particulièrement confortable. C'est peut-être la raison pour laquelle elle n'a pas été modifiée depuis son origine.

Côté jardin, la terrasse sur toute la largeur de la maison, domine la pelouse. Dans le fond du jardin, une haie de thuyas, devenue géante, protège l'ensemble des regards indiscrets. Avant de vous parler des poiriers en espaliers garnissant le mur de gauche et séparant la propriété de celle des LEMAIRE, je dois vous faire une confession : ce haut mur, qui, du côté sud, atteint près de 4 mètres, est le résultat d'une provocation de ma part: après l'édification de la maison, je m'aperçois que la fenêtre latérale du garage, donne directement sur notre terrasse. Au lieu d'aller demander à Jean LOURY s'il envisageait bien de garnir cette fenêtre de verres opaques, j'éprouve le besoin de lui faire une lettre recommandée A.R. pour l'exiger !

Résultat : je récolte, quelque temps après, ce mur d'une hauteur inutile, sans que mes excuses tardives puissent le faire diminuer !

LA FAMILLE LOURY

Notre différend n'a pas duré.

Jacqueline, Jean et Annick ont organisé et dressé le buffet lors de l'inauguration de notre rue, le 15 Juin 1974.

Jean LOURY, opérateur linotypiste au FIGARO, promu ensuite claviste en photo-composition, a mis en forme photos et poème relatant la construction de la voie.

Il est élu secrétaire de l'Association en 1985 et 1986 avant de nous quitter pour regagner la Bretagne dont Jacqueline et Jean sont originaires.

Ils sont maintenant heureux grands-parents puisque leur fille Annick et son mari Philippe leur ont donné deux petites filles: Emilie, née le 9 Octobre 1994 et Aurélie, le 30 Octobre 1996. Nous échangeons nos vœux annuels depuis 13 ans et gardons, avec Mauricette, un très bon souvenir de nos anciens voisins.

MAURICETTE ET FRANCOIS

(1) Giroflée libre n° 6 de Mars-Avril 1996

(2) Giroflée -libre n° 14 de février 1998

Les recettes du colonel - Tarte à la Tomate, façon pizza

Ingrédients : a. Fond de tarte : Pâte brisée (voir la recette dans n'importe quel livre de cuisine ou, plus simplement, utiliser une pâte toute faite à dérouler.)

b. Garniture : (par ordre d'entrée en scène) : 2 cuillerées à soupe d'huile d'olive / 1 gros oignon jaune / 1/2 poivron rouge / 1 bonne livre de tomates plutôt petites et bien charnues / un peu de beurre (pour le moule) / sel, poivre, origan / 3 à 4 tranches fines de poitrine fumée ou salée, ou une quantité équivalente de jambon sans gras (on peut essayer plusieurs variétés ; si vous essayez une sorte en tranches fines, il y en aura un poids moindre, mais comme le produit est plus "goûtu", on s'y retrouve.) / 100 à 150 grammes de gruyère.

Les proportions sont données pour un moule de 28cm.

Réalisation : si vous faites la pâte brisée vous-même, faites-la d'abord et garnissez-en votre moule après avoir beurré celui-ci. Sinon, vous aurez le temps.

Faites bouillir 1/2 litre d'eau dans la casserole. Ebouillantez les tomates par groupes de 2 ou 3, de 20 à 30 secondes, sortez-les de l'eau avec l'écumoire et mettez-les à égoutter et à refroidir dans la passoire dans l'évier. Mettez votre poêle à tout petit feu avec les deux cuillerées d'huile d'olive. Pelez l'oignon et tranchez-le en fines rondelles que vous mettrez aussitôt à revenir dans la poêle. Ajoutez-y le poivron épépiné et haché menu. Pelez les tomates maintenant refroidies et coupez-les en rondelles que vous mettrez dans la poêle au fur et à mesure. Salez et poivrez à volonté (je recommande le poivre

blanc au moulin). Retournez le mélange avec la spatule, l'oignon en-dessus. Montez le feu à doux-moyen. Vous remuerez le mélange de temps en temps avec la spatule en foulant dessus pour faire sortir le jus. Le tout doit mijoter jusqu'à réduction complète du liquide sans attacher (20 min. environ). Cinq minutes après le début de cette phase, mettez le four à préchauffer à 220° (Thermostat 7-8). Si ce n'est déjà fait, garnissez le moule (beurré) avec votre pâte à tarte et piquez celle-ci avec la fourchette. Découpez la poitrine ou le jambon en carrés d'environ 2 cm de côté. Si votre gruyère est en bloc, râpez-le de préférence sur la râpe à gros trous. Quand le mélange dans la poêle est réduit, laissez-le refroidir un peu si vous avez le temps, sinon versez-le tout de suite dans le fond de tarte. Egalisez bien (spatule ou fourchette), saupoudrez généreusement d'origan, puis répartissez les carrés de poitrine ou de jambon sur le dessus. Parsemez le tout de gruyère râpé et mettez à four chaud (220°, thermostat 7-8) pendant 20 à 25 minutes. Servez très chaud, mais laissez évaporer un peu à l'air libre avant de découper. S'il en reste, c'est bon froid aussi.

Remarques : 1. à défaut d'origan : thym ou herbes de Provence.

2. J'utilise un moule en Pyrex. Un moule en tôle chauffe plus vite.

3. Ne lésinez ni sur l'origan ni sur le gruyère.

Recette de Pierre Tabourier

Nouvelles de l'A 86

Manifestation à Bon-Repos du 29 janvier 2000 contre le projet actuel de Cofiroute

Allocution de Monsieur André Bassez, Président de l'UUDP

"Le projet actuel de Cofiroute détériorerait gravement notre Cadre de Vie à Viroflay et dans ses environs.

Notre lutte contre le projet de bouclage de l'A 86 est très ancienne puisque notre Association a été créée en 1962, en grande partie pour lutter contre le projet de cette époque.

Au début, c'était un bouclage en aérien avec un viaduc au dessus de la RN 10, puis ce fut une tranchée couverte partiellement, puis presque entièrement couverte et, enfin, un tunnel souterrain foré par un tunnelier.

Malgré ce passage sous terre, tous les problèmes ne sont pas réglés et, petit à petit, on découvre les nouveaux risques qui se présentent :

- tout d'abord, les différents débouchés du tunnel pour les échangeurs et leurs péages, les unités de ventilation, les puits de secours qui prennent beaucoup de terrain surtout dans la forêt et les espaces verts de notre région ;

- puis, le manque de sécurité dans les deux tunnels proposés, aussi bien dans le tunnel Est de Rueil-Malmaison à Versailles/Jouy-en-Josas (au Pont Colbert), avec ses 2,55 m de hauteur de plafond et sans bande d'arrêt d'urgence, que dans le tunnel Ouest de Rueil-Malmaison à Bailly, identique à celui du Mont Blanc, dans lequel on a malheureusement subi une catastrophe qui restera dans les mémoires ;

- mais aussi les risques géologiques et hydrogéologiques qui apporteront de gros soucis pendant la phase de construction et surtout après pour la pérennité des forêts, de la faune et des habitations situées au dessus de ce tunnel.

Et, maintenant, une nouvelle modification du projet, vient de vouloir nous être imposée. Elle est en contradiction complète avec la Déclaration d'Utilité

Publique (DUP) signée suite à l'Enquête qui s'est déroulée en avril / mai 1994.

En fait, la ventilation située à La Source, le terrain situé à coté de Bon-Repos, qui ne faisait qu'envoyer de l'air frais dans le tunnel veut être utilisée aussi en sortie d'air pollué quand le seuil de pollution admissible sera atteint dans le tunnel, c'est-à-dire, normalement, tous les matins et tous les soirs aux heures de pointe d'utilisation ! Ce "dégazage" du tunnel se rajoutera à la pollution actuelle créée par un trafic d'environ 50.000 véhicules qui traverse la ville chaque jour.

Suivant la direction et la force du vent, c'est Viroflay (le Village ou l'avenue du Général Leclerc), ou bien Porchefontaine, ou même Velizy qui subira cette pollution supplémentaire, ou encore la Vallée du Ru de Marivel où l'air pollué recraché stagnera quand il n'y aura que très peu de vent comme ces derniers jours !

Cette situation nouvelle est inadmissible pour les Viroflaysiens et les habitants des communes des alentours. Or, la convention de concession du bouclage A 86 Ouest parue au Journal Officiel du 30 novembre 1999 prévoit spécifiquement (au B 9.2) que La Société Concessionnaire sera tenue de réaliser et de mettre en œuvre les modifications qui pourraient être prescrites par l'Etat . en conséquence de la concertation locale sur le projet élaboré par le concessionnaire.

Nous demandons donc une renégociation de tous les points dangereux de ce projet de bouclage A 86 Ouest qui concernent la sécurité des utilisateurs, l'environnement et plus particulièrement le dégazage d'air pollué sur nos Communes.

Nous demandons à tous les habitants de Viroflay et de ses environs de s'engager tous dans cette lutte contre le projet de bouclage Cofiroute".

NB - Dernières nouvelles : Cofiroute fait du forcing, 6 hectares de bois vont être coupés à Vaucresson-Le Chesnay. Par ailleurs, il semble que le projet de cheminée de dégazage au niveau de viroflay soit abandonné.